**La réflexion sur l'homme à travers les textes argumentatifs**

**Un texte argumentatif peut traiter de tout type de sujets. Cependant, on retrouve, au fil des siècles, une récurrence des thèmes liés à ce que l'homme a de plus proche – mais parfois de plus mystérieux : lui-même.**

**1. La réflexion sur ce qui constitue l'identité de l'homme**

Le texte argumentatif n'est pas seulement le lieu où un écrivain défend une thèse déjà formée ; il est également **un espace où il peut s'interroger, poser des questions dont les réponses ne sont pas évidentes et nécessitent une réflexion**. L'auteur y développe des constats, propose une interprétation, éventuellement une thèse – mais surtout, il déroule **une pensée en construction**.
L'une des questions fondamentales qui se pose à l'homme est bien sûr celle de son identité : **qu'est-ce qu'un homme ? Qu'est-ce qu'un individu ?**

**L'écriture de soi**

Certains écrits s'organisent, pour tenter de répondre à cette question, autour d'une **description de soi**. Au xvie siècle, **Montaigne**, dans *Les Essais*, essaie de se dépeindre, pour se comprendre. **L'autoportrait prend une valeur argumentative** lorsqu'il se tourne vers une réflexion théorique à partir de l'observation de soi-même. Montaigne affirme ainsi « Je ne peins pas l'homme, je peins le passage », ce qui signifie que selon lui, l'homme n'est pas une unité donnée une fois pour toutes mais un être en changement permanent.
**Jean-Jacques Rousseau**, au xviiie siècle, donnera à la littérature française la **première autobiographie** au sens strict du terme : mais *Les Confessions*offrent de nombreux passages dans lesquels le récit de sa propre vie et la réflexion sur l'identité se mêlent inextricablement.
Le xixe et le xxe siècles poursuivront cet effort de compréhension de soi, qui est aussi une tentative de compréhension de l'homme. Lorsque **Nathalie Sarraute**, par exemple, écrit *Enfance*, elle fait dialoguer deux voix qui se rapportent pourtant à une seule personne – elle-même. Cette forme littéraire est, de façon oblique, une manière de **réfléchir la multiplicité de l'individu** : elle est même une contestation de l'étymologie du mot, puisque « in-dividu » signifie le fait d'être indivisible.

**Les textes théoriques**

Des textes plus directement argumentatifs s'intéressent également à cette question. L'auteur cherche alors à expliciter ce qu'est la personnalité ou l'humanité, en tentant de découvrir les rouages du cœur comme ceux de la pensée. La réflexion se fait, dans ce cas, plus large, et même si certains écrivains partent d'un cas particulier, ils dégagent ensuite des lois ou des thèses générales.
Au xviie siècle, **Pascal** pose ainsi la question « Qu'est-ce que le moi ? » dans *Les Pensées*, et y répond à l'aide d'un **développement théorique révélant que ce « moi » n'est réductible ni au corps, ni à la raison, ni aux émotions**.
**La Rochefoucauld** ou **La Bruyère**, toujours au xviie siècle, livrent dans les *Maximes* et dans les *Caractères* une série de descriptions, parfois critiques, qui permettent de saisir un individu à partir de ce qu'il montre ou de ce qu'il croit être. Ces moralistes cherchent donc à pénétrer **la vérité psychologique d'un homme, au-delà des apparences**. Ils décortiquent nos motivations, et débusquent l'hypocrisie ou l'intérêt qui nous guident.
Au xxe siècle, les surréalistes reprendront cette question pour lui donner une toute autre interprétation : ce courant littéraire (dont le chef de file est **André Breton**) met en effet en avant **l'importance de l'inconscient** chez l'individu. Certains textes, enfin, sont plus ouvertement philosophiques. Sartre, dans *L'Être et le Néant*, ou dans *L'Existentialisme est-il un humanisme ?*, définit la conscience et rejette l'idée selon laquelle il existerait une « nature humaine » ou un « caractère » auxquels nous serions soumis. Il s'oppose par là à tout ce que les moralistes avaient cherché à montrer.

**La question de la foi et du sens**

Cette interrogation est souvent accompagnée d'une réflexion sur le rapport entre **individu et foi**, ou **individu et croyance**.
En effet, qui veut étudier l'homme doit **prendre en compte ses aspirations et son inclination au sacré**. Certains théologiens, comme **Thomas d'Aquin**, ou certains croyants fervents, comme **Pascal**, exposent dans leurs ouvrages leurs convictions religieuses. Ce faisant, ils proposent aussi une conception de l'homme, doté d'une âme et ayant éventuellement accès à l'immortalité.
La réflexion sur l'homme pose alors la question du **sens de notre vie sur terre**, de notre devenir, et de la valeur que l'on peut accorder aux biens matériels ou spirituels. Tout le xviiie siècle (avec en particulier Voltaire, ou Diderot) s'attache à cette question en la posant sous l'angle du bonheur : les philosophes des Lumières combattent une religion répressive et autoritaire, et posent des valeurs nouvelles.

**2. L'individu et la société**

Réfléchir sur l'homme, c'est aussi **réfléchir sur la société** dans laquelle il s'insère. En effet, l'homme ne vit pas (sauf exception) isolé ; or, l'inscription dans une communauté engendre des heurts, des dysharmonies, des frustrations… Les textes argumentatifs cherchent donc à comprendre le rapport de l'homme à la société, et élaborent parfois des modèles de sociétés.

**Utopies**

Le genre de l'utopie (créé par **Thomas More**, au xvie siècle) est ainsi un entrelacement du récit et de l'argumentation : il propose un lieu idéal, en correspondance avec des valeurs – comme le fait **Rabelais** avec l'abbaye de Thélème.
Dans ce texte imprégné de l'optimisme de l'humanisme, l'auteur montre que la société idéale est celle où chacun est libre, mais suffisamment lié à autrui (par une culture commune, des goûts semblables, etc.) pour ne pas le contrarier.
D'autres écrivains useront de ce genre : **Voltaire** propose l'utopie de l'Eldorado, dans *Candide* : il y montre l'importance des arts et des sciences, et la possibilité de se passer de prisons. Au xixe siècle, **Jules Verne** ou **Charles Fourier**imaginent des villes propres, rationnelles, géométriquement parfaites.

**Lois morales et difficultés à vivre en société**

Le rapport entre individu et société peut passer également par l'élaboration de codes et de « lois » morales, afin de permettre une vie commune sans affrontement. **Les moralistes du xviie siècle** prônent une conduite mesurée, correspondant aux valeurs « classiques » de l'époque : ils admettent l'existence de l'orgueil, des défauts de chacun – mais montrent comment on peut, en respectant les bienséances et en se pliant à des usages de politesse, faire en sorte que les vices ne soient pas invivables.
La vision de l'homme qu'ils proposent est assez désabusée, dans la mesure où ils ne croient pas à une amélioration de l'individu. Cependant, Pascal dans *Les Trois Discours sur la condition des Grands*, ou La Rochefoucauld dans les *Maximes*, donnent aux lecteurs des éléments pour transformer cet état de faits en un univers tolérable.
Le théâtre prend en charge lui aussi cette réflexion : la pièce de Molière, *Le Misanthrope*, peut être lue comme une argumentation, autour des thèmes de la franchise et de l'hypocrisie. Dans les pièces de Racine est posée la question de la place à donner aux passions individuelles contre les devoirs sociaux.
Tout au long du xixe siècle, des auteurs tels que Stendhal, Balzac, Maupassant ou Zola montrent (dans leurs romans, par l'intermédiaire des réflexions des personnages, ou bien dans des articles) les difficultés de l'accord entre l'individu et la société. Le **roman d'apprentissage** livre ainsi le parcours d'un personnage, cherchant à s'insérer dans la communauté et, en même temps, à réaliser ses ambitions personnelles – avec plus ou moins de bonheur (*Le Rouge et le Noir*, de Stendhal, *Illusions perdues* de Balzac).
En effet, entre les aspirations de l'individu et la société peut se révéler une distance infranchissable. Certains textes argumentatifs explicitent cette incompatibilité, par exemple en développant une **théorie de l'individualisme**. Choderlos de Laclos, dans le roman épistolaire *Les Liaisons dangereuses*, ou Sade, dans ses écrits romanesques et philosophiques, montrent des personnages pour qui la seule voie possible est le **rejet des valeurs communes** et l'**exaltation des inclinations personnelles**.
Mais le xviie siècle avait déjà (en parallèle au courant « classique ») creusé cette voie : **les auteurs baroques considèrent le monde et l'homme comme des entités fondamentalement hétérogènes, changeantes, multiples – qu'il serait vain de vouloir couler dans un moule unique et dans une harmonie illusoire**.
Et, plus près de nous, le xxe siècle a vu éclore une **réflexion sur les désirs et les frustrations individuels** : nombreux sont les ouvrages argumentatifs sur la société de consommation, l'uniformisation qui découle de la mondialisation.

**3. La réflexion politique**

S'inscrire dans une société, c'est aussi participer à la vie politique. Or, l'argumentation est le type de textes privilégié pour **développer des thèses, faire la critique ou l'éloge de certains modes de pouvoir comme de certaines valeurs**.

**Les rapports entre les hommes**

**La réflexion sur le rapport entre soi et l'autre n'a jamais cessé**. Les textes argumentatifs peuvent être directs : Montaigne, au xvie siècle, critique l'ethnocentrisme dans *Les Essais*, et Levi-Strauss, ethnologue du xxe siècle (auteur de *Tristes Tropiques*), montre que ce que nous nommons « barbarie » est de notre côté bien plus que de celui des « barbares ».
Sartre signe la préface d'une anthologie de « la nouvelle poésie nègre et malgache », préface intitulée *Orphée noir* dans laquelle il démonte les mécanismes racistes. D'autres auteurs utilisent le biais de l'argumentation indirecte : Prévert, Césaire, Senghor prennent la parole et défendent la thèse de l'anti-racisme à travers la poésie.

**La justice**

**Cette réflexion sur l'égalité des hommes s'accompagne de celle portant sur la justice**. De fait, la littérature argumentative se penche sur les notions de pouvoir, de tolérance… Le siècle des Lumières a vu émerger de très nombreux écrits : textes comparant les différents modes de gouvernements (Montesquieu, *De l'Esprit des Lois*, texte théorique  *Les Lettres persanes*, roman épistolaire), critique du fanatisme et de l'intolérance. Voltaire, Diderot, ont ainsi fourni de nombreux articles pour *L'Encyclopédie*, ayant pour base ces éléments.

**L'engagement**

Cette interrogation sur les modes politiques mène immanquablement à la **réflexion sur l'engagement**. Les textes argumentatifs explorent les thèmes de la guerre, de « l'inhumain », et, au xxe siècle, de l'univers concentrationnaire – réfléchir sur l'homme, c'est ainsi prendre position sur l'horreur de certains événements. L'indignation emprunte diverses voies : la satire ou le pamphlet, l'ironie (Voltaire, dans *Candide*, par exemple), le récit (autobiographies de Primo Levi, de Semprun…), la contre-utopie (*1984*, de George Orwell). En 2010, Stéphane Hessel a rencontré un succès fulgurant avec un appel à l'engagement intitulé *Indignez-vous*.

**Conclusion**

Le texte argumentatif, direct ou indirect, est le lieu privilégié d'une réflexion anthropologique, qui se poursuit au fil des époques : les auteurs s'interrogent, et se répondent d'un siècle à l'autre – chaque vision enrichissant notre vision de nous-même.